

Dans la continuité du COSUI Incarville, **l'UR UFAP UNSa Justice** de Lyon était présente ce 25 mars en DISP, et une chose est sûre : entre ce qui avance sur le papier et ce qui bloque sur le terrain, il y a un monde... mais rassurez-vous, tout va bien, on nous l'explique très sérieusement autour de la table.

On nous annonce l'arrivée de 19 Renault Trafic banalisés, dont deux pour la cyno, des véhicules qui ne seront pas sérigraphiés. **L'UFAP UNSa Justice** rappelle simplement que les PREJ et ELSP pourraient, comme les ERIS, bénéficier de véhicules saisis... mais visiblement, le bon sens n'est pas encore homologué par l'administration. La DISP Lyon ne veut pas entamer les procédures pour obtenir ces véhicules pourtant gratuits.

Côté équipements, les holsters de cuisse ont bien été distribués, mais pour le port poitrine, il faudra encore attendre, le DESP nous indique que ce serait un problème lié à la formation mais vu que cette mini-formation serait en même temps qu'une séance de tir, pour notre organisation ça ressemble plutôt à un manque de budget pour acheter les équipements...

Sur les ESR, 75 agents sont formés, mais le DESP nous indique (droit dans les yeux) qu'il n'arrive pas à faire détacher ses formateurs de leurs établissements, plutôt étrange car nous n'avons pas le même son de cloche, ni des formateurs, ni des établissements...

Et alors là, sommet de l'absurde : pour la formation tactique, on envisage de faire appel au RAID... oui, au RAID... pendant que nos ERIS (dont le savoir-faire en la matière est reconnu de tous) regardent passer le train. Preuve de ce savoir-faire, la BRI et des PSIG demandent conseil auprès des ERIS. Il est inquiétant de constater que cette administration a parfois plus confiance en ce qui vient d'ailleurs qu'en ses propres professionnels.

Pour le secourisme opérationnel, ne vous inquiétez pas, il n'y en aura toujours pas, faute de moniteurs... envoyer des agents en mission sans formation ou recyclage de secours opérationnel après le drame d'Incarville ? Apparemment, ça ne choque plus personne... mais le DISP reconnaît que ça ne peut pas durer, alors cette formation devrait être remise en place.

Les bombes incapacitantes ? Ah oui, elles existent... enfin presque... puisque la doctrine d'emploi explique surtout comment ne pas les utiliser... certains avaient crié victoire, ils peuvent maintenant applaudir le vide.

Les pistolets à impulsion électrique arrivent, les caméras piétons restent bloquées dans les tuyaux administratifs de la DGAP, et sur la DISP, il manque 85 ceintures abdominales pour répondre à la dernière note DGAP sur les moyens de contrainte, comme quoi sortir des notes en réaction à un incident dans la précipitation fait parfois mauvais genre...

Sur le sujet des missions en civil, pour **l'UFAP UNSa Justice** de Lyon, la tenue civile est synonyme de discrétion. Elle ne doit pas être conditionnée à la mission, mais aux temps d'arrêts et aux contacts avec les différents acteurs. Nous ne devons pas être bloqués avec des raisonnements archaïques. Il faut voir le côté opérationnel aussi, les critères doivent être plus pragmatiques.

Pour l'**UFAP UNSa Justice** de Lyon, nous dénonçons une nouvelle fois ce besoin qu'ont nos directeurs de vouloir décider de tout. Cela trouve de nombreuses limites lorsque les aspects pratiques assurant la sécurité devraient primer sur toute autre considération.

Concernant le recours à la Visio, le DESP nous déclare qu'il n'a pas pensé à nous donner les chiffres, qu'il y en aurait cependant plus qu'avant... Bon avec ça on est avancé, ce n'est pas comme si le sujet était majeur...

Ce manque de volonté à faire avancer ce sujet revient à imposer des extractions judiciaires à haut risque, pour des détenus extrêmement dangereux, impliqués dans des réseaux mafieux, narcotrafiquants, ou relevant du terrorisme.

Pourtant la réalité du terrain est sans ambiguïté, surpopulation carcérale, tensions dans les établissements, manque de moyens humains (+ de 4000 postes vacants), risques d'évasion et d'attaques lors des extractions...

Les magistrats ne se déplacent quasiment pas, la sécurisation des juridictions et des hôpitaux est "en cours d'analyse", autrement dit en attente quelque part entre deux réunions... mais là encore, tout avance... doucement... très doucement.

Et puis arrive le moment où l'on nous explique très sérieusement que les Brigadiers-Chefs expertise et Majors expertise deviennent, selon le DESP, automatiquement chefs d'escorte avec des prérogatives élargies... Aucune différence selon lui entre un brigadier-chef encadrement ou un brigadier-chef expertise... Allant selon lui jusqu'à faire les évaluations des agents par un bcex... et que dans les ELSP "c'est spécial"... on appréciera la précision du concept... et surtout la dérive qu'il cache.

Et pour finir, le symbole parfait de cette gestion hors-sol : un véhicule destiné à Saint-Étienne qui n'y est jamais arrivé... utilisé par le DESP depuis plus d'un an en attendant l'ouverture du PREJ42. Ce PREJ étant désormais opérationnel, notre DESP nous trouve un nouvel argument afin de garder « SON » Espace : le PREJ42 ne fait pas d'ESR ! Le DESP est prêt à tout pour son intérêt personnel, même à réinviter le protocole Incarville...

Rappelons que le protocole fait suite à un DRAME, que des moyens nous ont donc été alloués pour les missions extérieures...

Pour l'**UR UFAP UNSa Justice de Lyon**, il est quand même incroyable que ce DESP continue d'utiliser ce véhicule prévu, obtenu et fléché sur St Etienne sur le dos de nos collègues Arnaud et Fabrice...

À ce stade, il faut bien le dire, certains ne dirigent plus... ils règnent... et à la DISP, nous avons manifestement trouvé notre Jupiter local, convaincu que la parole descend d'en haut pendant que les réalités du terrain, elles, remontent... mais ne sont jamais entendues.

Pendant ce temps, les agents continuent de travailler avec des moyens insuffisants,

Résumons : mis à part la mise en place des holsters de cuisse et des véhicules (sauf 1...), pour le reste on n'a pas l'argent, pas le temps, pas les moyens humains, pas les textes, etc ...

Quand on veut on peut, quand on ne veut pas on trouve des excuses ! Voilà ce qui ressort sur la DISP Lyon.

Et quand les prétextes ne suffisent plus voici comment le DESP termine le dialogue : ici c'est Lyon et c'est comme ça !

L' UR UFAP UNSa Justice de Lyon ne lâchera rien et continuera de suivre ce protocole avec la pugnacité qu'on lui connaît, parce que derrière les effets d'annonce et les discours bien rodés, la réalité reste la même : un système à bout de souffle où ceux qui tiennent la barre refusent toujours d'écouter ceux qui rament.

Pour l'**UR UFAP UNSa Justice de Lyon**

M.Perdrizet, C.Jacquet, D.Yahaoui, A.Bahouh,S.Royere,F.Matthieu